



# Commune de Lespignan

(Hérault)

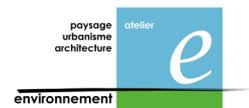
## Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

# Annexe risque inondation

Elaboration PLU	17-11-2011	26-11-2015	13-09-2016	17-01-2017	<b>6.12</b>
Procédure	Prescription	Délibération arrêtant le projet	publication	Approbation	

l\* | a g e n c e | a c t i o n s | t e r r i t o i r e s

1 p l a c e d e l a C o m é d i e  
3 4 0 0 0 M o n t p e l l i e r  
t é l : 0 4 3 4 1 1 5 4 9 7  
m a i l : l a g e n c e - a t @ l a g e n c e - a t . c o m



atelier *e* - Les Perdrigals 11510 Treilles -  
tél : 04 68 45 72 80 - fax : 04 68 45 61 95  
mail : contact@atelier-e.com



## 1. RISQUE INONDATION

La commune de Lespignan se situe dans les basses plaines de l'Aude en rive gauche du fleuve. Le territoire s'étend entre le lit majeur du cours d'eau et les premiers reliefs encaissants. Le Sud de la commune est traversé par de nombreux canaux pouvant jouer un rôle de catalyseur d'écoulement. Le risque d'inondation est provoqué par deux types d'aléas différents.

### 1.1. Les débordements liés aux crues de l'Aude

Les débordements de l'Aude peuvent inonder la partie Sud de la commune (la Matte, Redondel, Lintostes). Des inondations se produisent lors des fortes crues : l'eau s'écoule en lit majeur à cause de débordements constatés sur les communes en amont. Elle vient remplir les étangs à l'Ouest de la commune et s'écoule au Sud à travers les différents canaux. Les habitations à proximité de l'Aude sont inondables. La RD 14 vers Fleury est alors coupée au Sud-Ouest. La campagne de Clotinières et le secteur de la Manade sont alors totalement inondés.

Un Plan de Prévention des Risques Inondation a été prescrit par arrêté préfectoral du 20 février 2012.

Une carte d'aléas a été transmise à la commune, en mai 2012, qui reprend très largement les éléments du PCS et de l'étude hydraulique réalisée par la commune en 1999. Une nouvelle carte d'aléas, affinée suite aux remarques de la commune, a été transmise à la commune en avril 2015.

Cette dernière version connue a été prise en compte dans le présent document.

### 1.2. Les débordements liés au ruissellement

Des inondations peuvent être générées par des phénomènes de ruissellement causés par des événements pluvio-orageux locaux qui entraînent des débordements des cours d'eau qui descendent des reliefs environnants (le Rieux). Une partie du centre du village peut-être inondé. La commune est dotée d'un réseau pluvial d'évacuation favorisant l'écoulement des eaux de pluie. La partie haute du village a été traitée (avec court-circuitage des écoulement qui allaient vers le centre village et report des eaux vers l'autoroute, versant ne s'écoulant pas vers le village) ainsi que les différents lotissements récents (avec des bassins de rétention).

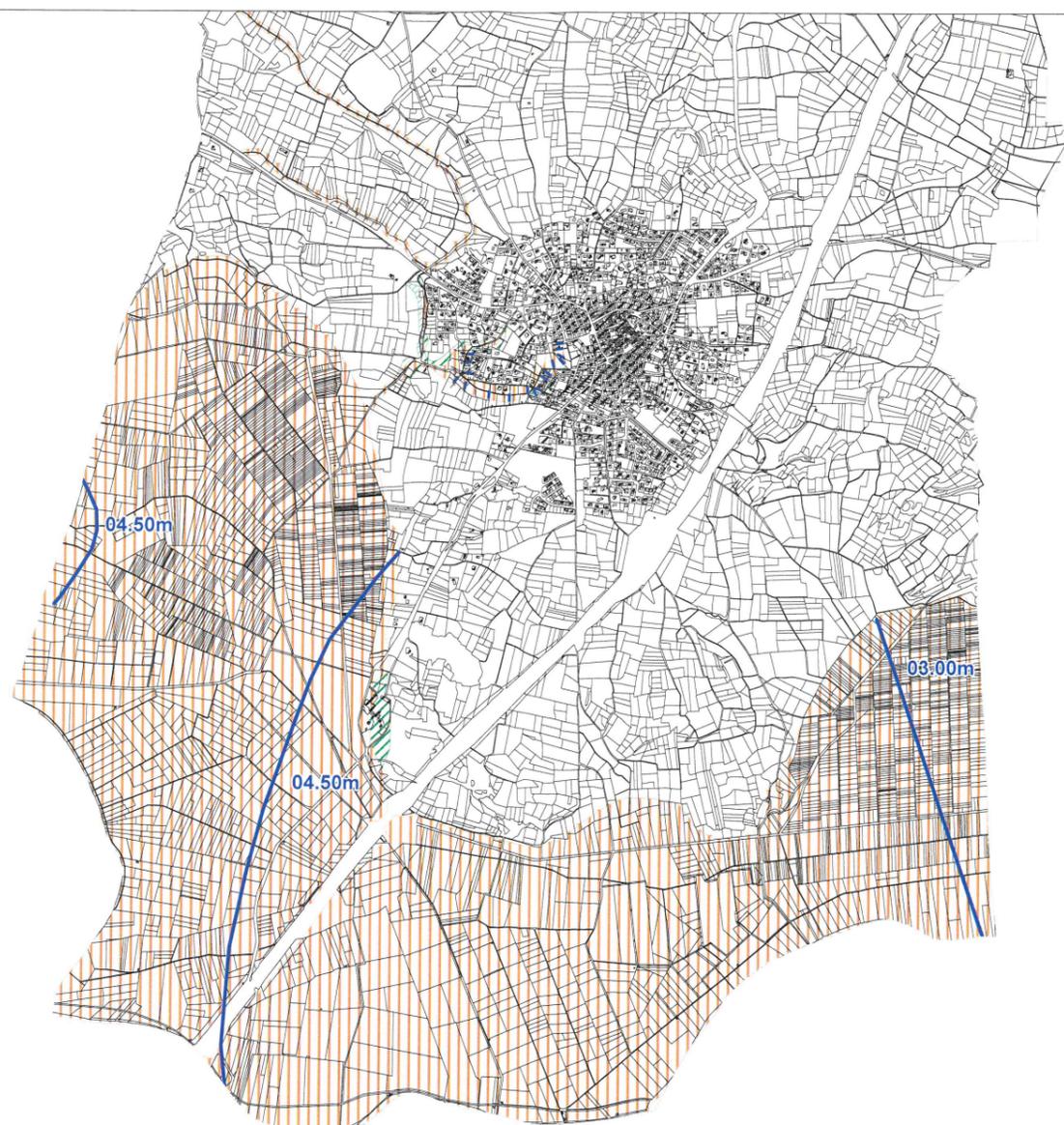
Les secteurs les plus sensibles sont la rue des écoles, la place de la bascule et la descente aux écoles. A un degré moindre, sont aussi touchés la rue de l'église et l'avenue de Béziers.

L'école maternelle et les services techniques font partie des bâtiments inondables.

Parallèlement aux études de PLU, la commune a réalisée une étude sur le risque inondation par ruissellement. Cette étude (annexée au PLU) a ainsi défini des contraintes de constructibilité dans le centre ancien et préconise certains aménagements hydrauliques pour réduire les arrivées d'eau le village et mieux en gérer l'évacuation. Il s'agit principalement d'un canal/fossé de collecte en amont du village pour détourner les eaux vers le Rieux; et le recalibrage des fossés et ruisseaux. Les travaux hydrauliques préconisés ont été traduits sous forme d'emplacement réservé au PLU, pour assurer la maîtrise foncière par la collectivité et la réalisation effective.



LESPIGNAN - PPRI - Extrait de la carte d'aléa



LESPIGNAN - PPRI - Extrait de la carte d'aléa

